



LES ARCHERS D'HEROUVILLE

Siège social : Mairie d'Hérouville-Saint-Clair – service des sports



09 14 021

T.A.E. National 50m et International 70m – 12 & 13 Avril 2025

Stade de Montmorency

16, rue de Bouvines 14200 Hérouville-Saint-Clair

(Périphérique sortie n° 3A « Porte d'Angleterre » en

venant de Cherbourg ou de Paris)

49° 11' 34.679" N / 0° 19' 52.595" O

Latitude: 49.192966 et Longitude: -0.331277

Concours Sélectif aux championnats du Calvados, de Normandie et de France

Horaires des départs (2 x 6 volées de 6 flèches)

TIRS	Samedi Après-midi TAE	Dimanche Matin TAE	Dimanche après-midi TAE
Rythme	ABC		
Ouverture du Greffe	13h00	8h30	13h30
Vérification du matériel à la table des arbitres			
Échauffement sur cible (3 volées)	13h30	9h00	14h
Début des tirs	A la suite des volées d'échauffement		



Blasons par catégories et armes

Catégories	Tir International				Tir National					
	Arc classique		Arc à poulies		Arc classique		Arc Nu (BB)		Arc à poulies	
	Dist.	Blasons	Dist.	Blasons	Dist.	Blasons	Dist.	Blasons	Dist.	Blasons
U11	20m	Ø 80			20m Ø 80		30m Ø 80		30m Ø 80	
U13	30m	Ø 80								
U15	40m	Ø 80								
U18	60m	Ø 122	50m	Ø 80 (6 zones)	50m	Ø 122	50m	Ø 122	50m	Ø 122
U21	70m									
Séniors 1										
Séniors 2										
Séniors 3	60m									

Résultats

Dimanche après les tirs pour le TAE National et TAE International, remise des récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie

Inscriptions *Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeur)*

- Inscription en ligne **UNIQUEMENT**,
🌐 www.archers-herouville.fr (page « Concours »)
- Tarifs,
8€ : Toutes catégories (paiement sur place, chèque à l'ordre des Archers d'Hérouville)
- Date limite d'inscriptions :
8 Avril 2025

Divers

- Buvette (boissons froides et chaudes, friandises et sandwiches)
- Musique d'ambiance pendant les tirs

La priorité sera donnée, par ordre d'inscription, dans la limite des places disponible



L'attestation de licence 2025 ou une pièce d'identité sera à présenter au greffe.

Tenue conforme au règlement en vigueur.

Interdiction de fumer dans l'enceinte sportive, buvette.

Arbitre principal : GAUNEAU P



Les Archers d'Hérouville, Charlène Giupponi (Présidente)

27, Allée des Poètes 14120 Mondeville | ☎ 06 50 77 52 75 | president@archers-herouville.fr | www.archers-herouville.fr

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture du Calvados le 23 juillet 1991 – inscrite sous le n° W142006122

SIRET : 488 823 600 00017 APE : 926 C - Agréée Jeunesse & Sports le 16 nov. 2006 sous le n° 14 06 016